

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Développement économique 2010-2015 : la CRÉ de Montréal identifie des priorités stratégiques

Montréal, le 4 septembre 2009 – « *La croissance économique de Montréal dans les prochaines années sera tributaire de quatre priorités stratégiques : d'abord un accent essentiel sur le développement du capital humain, de même que la promotion et la croissance de l'entrepreneuriat, la maximisation de l'impact de la créativité et de l'innovation sur le développement économique, et finalement le développement de nouveaux créneaux d'excellence dans des secteurs émergents dynamiques.* »

C'est en ces termes que la directrice générale de la Conférence régionale des élus de Montréal, madame Marie-Claire Dumas, a présenté aujourd'hui, aux audiences de la *Commission de l'agglomération de Montréal sur le développement économique*, le point de vue de la CRÉ de Montréal sur les grandes priorités à retenir pour la *Stratégie de développement économique 2010-2015* de la Ville de Montréal.

Pour la CRÉ, c'est le capital humain qui sera au cœur de la croissance économique de Montréal pour les prochaines années. « *La concurrence mondiale pour des ressources humaines de qualité est de plus en plus forte. Pour se distinguer et continuer d'attirer des entreprises à la recherche d'une telle main-d'œuvre qualifiée, Montréal doit absolument faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie de véritables obsessions collectives. Elle doit également redoubler d'efforts pour attirer, intégrer et retenir les meilleurs talents étrangers.* », a insisté madame Dumas.

Évoquant ensuite la position de la communauté montréalaise et celle des autres grandes villes canadiennes en matière de dynamisme entrepreneurial, madame Dumas a rappelé que les efforts actuels doivent se poursuivre pour que davantage de Montréalaises et Montréalais aient le goût d'entreprendre et passent à l'action : « *Une mobilisation collective autour de l'entrepreneuriat permettra que ce moteur du développement économique joue encore davantage son rôle de créateur de richesse et d'emplois sur l'île de Montréal* ».

Poursuivant, la directrice générale de la CRÉ a par ailleurs estimé que ce qui distingue déjà l'économie de l'Île, c'est le talent créatif de ses citoyens et de ses organisations. Cette créativité distinctive les amène à innover tant sur le plan culturel que scientifique, social et citoyen, mais tout particulièrement dans le domaine économique, avec la croissance marquée que connaissent actuellement les industries créatives à Montréal et dans le monde.

Pour sa part, le directeur du développement économique de la CRÉ, monsieur Jean Therrien, a souligné que ces trois priorités stratégiques trouvent notamment leur réalisation dans des secteurs qui sont actuellement émergents et qui pourraient devenir des crénos d'excellence montréalais au même titre que l'aérospatiale, les technologies de l'information et des communications, et les sciences de la vie : « *La CRÉ s'intéresse au développement de certains secteurs émergents de l'économie montréalaise comme les arts numériques, les technologies propres, les nouvelles applications Internet et les industries créatives. Si nous nous attardons à ces activités, c'est que nous pensons que ces secteurs émergents sont porteurs d'une partie de l'avenir du développement économique de la région* », a-t-il expliqué.

La CRÉ de Montréal a également profité de son passage pour attirer l'attention de la Commission sur les enjeux et objectifs auxquels elle œuvre actuellement et qui, selon elle, pourraient contribuer de façon stratégique à la croissance économique de Montréal. Les recommandations à cet effet apparaissent dans le texte du mémoire déposé, qu'on peut retrouver sur le site Internet de la CRÉ au www.credemontreal.gc.ca.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par une approche concertée et d'agir comme interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

- 30 -

Source : CRÉ de Montréal
Pour information : Yvan Thériault
Directeur Planification et Communications
Tél. : (514) 842-2400
Cell. : (514) 233-9019